

UNOISE A ÉTRANGER

L'entrée du Schah de Perse à Bruxelles

L'exactitude est la possession des rois, c'est convenu. Le schah de Perse a affirmé sa dignité en arrivant à Bruxelles à la minute précise où il était attendu.

Une foule choisie se pressait à l'intérieur de la gare où était rangé en bataillon un détachement de chasseurs à pied avec sa musique. Presque toutes les autorités de Bruxelles et de Saint-Josse-t-en-Noord étaient là.

À trois heures vingt-cinq minutes, S.A.R. le comte de Flandre est arrivé avec les officiers de sa maison. Quelques instants plus tard on a annoncé le roi.

Toute l'assistance officielle est allée au-devant de S. M. Léopold II, qui était accompagné de S. A. Hadji Mirza Houssein Khan, grand vizir du Schah; de S. A. Mohammed Hassan Khan, maître des cérémonies; du docteur Tolozan, médecin de Sa Majesté persane.

Ces personnages étaient arrivés hier à Bruxelles pour préparer les logements du schah et de sa suite.

Quand le train royal fut signalé, le roi suivi du comte de Flandre et des personnages réunis à la gare se portèrent en avant, jusqu'à la berline royale, dont le Schah sortit avec une vivacité qui ne répond guère à la réputation de nonchalant que les chroniqueurs lui ont faite.

Les deux souverains Léopold II et Nasser-ed-Din échangèrent les politesses d'usage; puis vinrent, après quelques compliments réciproques, les présentations des principaux personnages belges et persans.

En y comprenant les serviteurs, la suite du Schah se compose d'une soixantaine de personnes.

L'un des personnages qui venaient immédiatement derrière le souverain persan, porter une cafetière en métal brillant, relevé d'un nombre infini de pierres.

La plupart des serviteurs portaient également des cafetières, — ce qui permet de croire que le breuvage chanté par Delille est fort en faveur à la cour persane.

Le schah est un assez bel homme, légèrement corpulent, à la figure énergique et calme, fortement basané, — où brillent deux yeux noirs dont le regard a une singularité profonde. Il porte une forte moustache noire. Il marche un peu pesamment, avec un balancement tranquille, qui n'est pas sans majesté.

Le schah était en petit uniforme; il portait un bonnet d'astrakan noir très simple et une tunique de drap noir, sur laquelle brillait d'énormes diamants disposés en collier monumental.

Son sabre, dont le fourreau est enrichi de splendides pierres, a pour poignée un énorme faisceau de brillants, de rubis et d'autres pierres précieuses. Ce sabre merveilleux est suspendu au ceinturon par une série de gros diamants rattachés les uns aux autres, à la façon de chapelets.

L'assistance n'avait pas assez de ses yeux pour contempler cet étalage de richesses: elle n'a pas eu assez de ses oreilles pour écouter l'air persan que la musique des chasseurs a joué avec grand renfort de cymbales.

C'est au son de cette musique que le schah, guidé par le roi Léopold, s'est dirigé vers la sortie de la station, distribuant sur son passage, aux personnes qui saluaient le roi, de petits saluts qui ont produit une excellente impression. Tantôt il inclinait légèrement la tête, tantôt il faisait le salut militaire.

Il s'est arrêté un instant, avec un geste de satisfaction, devant le détachement de carabiniers qui lui présentaient les armes. Sa figure s'est comme illuminée, et il a paru dire au roi: « A la bonne heure! voilà des soldats comme j'aime à en voir. »

Une foule immense était depuis longtemps massée sur le parcours du cortège. Les fenêtres et les balcons des maisons étaient peuplés de curieux et surtout de curieuses.

Quatre heures n'avaient pas sonné qu'un frémissement agitait toute cette population. On venait d'entendre un appel de clairon. Le moment solennel était arrivé.

Un peloton de guides ouvrait la marche. Ensuite, précédée de quatre piqueurs en grande livrée de gala, venait la voiture royale magnifique laudée, où se tenait le roi des Belges et à sa droite le Schah de Perse; le roi des Belges en grande tenue militaire, le schah en uniforme de petite cérémonie, mais très-brillant.

Le Roi était souriant et paraissait enchanté de faire à son hôte les honneurs de sa capitale.

Le schah de Perse a répondu aux acclamations de la foule par de petits saluts tranquilles et bienveillants qui ont été très-goutés, car on prétendait que rendre un salut était au-dessous de Sa Majesté Persane.

Le second landau était occupé par S. A. R. le comte de Flandre; le prince Abdoul Samed Mirza, frère de S. M. le Schah, et S. A. Hadji Mirza Houssein Khan, grand vizir.

Puis venaient six grandes voitures fermées, à livrée de gala, occupées par les principaux dignitaires de la cour persane, et les officiers de l'état-major du roi et du comte de Flandre; puis encore une dizaine de voitures plus simples, où avaient pris place les autres personnages de la suite du schah.

Un second peloton de guides suivait au galop.

Ce brillant cortège s'est dirigé vers le palais par le boulevard Botanique et la rue Royale, à travers des floes pressés de populations, et au milieu d'acclamations cordiales et de cris bien sentis.

À quatre heures et demie, le roi, le schah de Perse et sa suite entrèrent au palais de Bruxelles.

Le soir, à un lieu la représentation par ordre organisée au théâtre royal de la Monnaie en l'honneur du schah de Perse.

On donnait l'Africaine avec Mmes Marie

Battu et Hamackers; MM. Warot, Roudif et Berardi.

Dès sept heures la salle était pleine, sauf au balcon et quelques loges des premières; à la droite du spectateur, quelques vides; ces places étaient réservées aux personnages de la suite du souverain persan.

Le bourgmestre et les membres du collège, en grande tenue, et plusieurs conseillers municipaux occupaient la loge d'avant-scène des premières qui fait face à la loge royale.

Après la foule était bien plus considérable qu'au dedans.

À neuf heures et demie, le schah de Perse, le roi et la reine, le comte et la comtesse de Flandre, suivis de deux grands dignitaires persans, faisaient leur entrée dans la loge royale.

On venait de commencer le 3^e acte de l'Africaine.

Tous les spectateurs se lèvent, d'un mouvement unanime, et tandis que le roi et son hôte saluent galamment le public, l'orchestre, interrompant la partition de Meyerbeer, entonne bravement une symphonie pittoresque qu'on prétend être l'air national persan. Cette attention musicale est fort applaudie.

Puis vient la Brabançonne qui est acclamée, accompagnée de cris: « Vive le roi! » et bisée d'enthousiasme.

Les augustes personnages prennent place dans l'ordre suivant à partir de la scène: le roi, la comtesse de Flandre, le schah, la reine et un peu en arrière le comte de Flandre. Les deux dignitaires persans restent debout pendant toute la représentation.

En entrant dans la loge, le schah, du geste et du regard, avait exprimé le plaisir que lui causait cette salle vaste, brillante et si bien garnie.

Bientôt la chaleur paraît l'incommoder, mais le spectacle le distrait et l'amuse. Il s'anime, il cause avec la reine et la comtesse de Flandre et leur communique avec beaucoup de vivacité ses impressions diverses, multiples.

Le vaisseau de l'Africaine l'intéresse évidemment. Les manœuvres du machiniste dans le troisième dessous l'intriguent. Le branle-bas des matelots et des mousquetaires ses regards. M. Roudif, en Nelusko, excite sa curiosité, et la danse des sauvages de Madagascar, au moment où ils retrouvent leur reine Selika, le met positivement en joie.

Le ballet qui ouvre le 4^e acte de l'Africaine ne paraît pas avoir impressionné le schah de Perse aussi vivement qu'on l'aurait cru. Le ballet de Faust, joué après le 4^e acte, lui a plu davantage, mais encore d'après tout ce qu'avaient raconté les correspondants de St-Petersbourg, on s'attendait à un effet plus violent.

La représentation n'a fini que vers minuit. La famille royale et son hôte se sont retirés après avoir salué le public qui a de nouveau fait retentir la salle de ses acclamations.

ROUBAIX -- TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Séance du 17 juin 1873.

Présents: MM. A. Delfosse, président, Gustave Wattinne, Motte-Bosut, François Roussel, Louis Voreux et Louis Lefebvre.

Absents avec justification: MM. Mathon, Scrépel-Roussel, Jules Delattre, Viuchon, Toulemonde, Funck.

Le procès-verbal de la séance du 13 mai est lu et adopté.

M. le Président donne lecture d'une lettre de la Chambre de Commerce d'Alger ayant pour objet de réclamer les concours de la Chambre de Roubaix en faveur d'une expédition qui se prépare dans la colonie africaine, pour établir des relations de commerce suivies entre les contrées industrielles de la métropole et les peuplades de l'Afrique centrale. Il s'agit d'envoyer à la Chambre de Commerce d'Alger un échantillon en pièces, des articles qui nous sembleront devoir figurer avec avantage dans ladite exhibition et de contribuer pour une part dans les frais de cette expédition.

M. le Président annonce qu'il a répondu à cette demande que la Chambre de Commerce n'ayant pas de fonds à sa disposition pour encourager une tentative dont le but est très-louable, a dû se borner à publier dans les journaux de Roubaix la lettre de M. le Président de la Chambre de Commerce d'Alger.

Par une lettre, en date du 13 juin 1873, M. John Darlington, secrétaire de la Chambre de Commerce de Bradford, envoie à la Chambre de Roubaix un exemplaire de la pétition adressée à Sa Seigneurie le comte Granville, secrétaire d'Etat, au département des affaires étrangères du Royaume-Uni, à effet de réclamer ses bons offices en faveur de l'industrie de Bradford et de faire cesser les difficultés que suscite la douane française touchant la classification des fils.

La chambre prie M. le Président de répondre à la lettre qui accompagne cette pétition, qu'elle ne peut s'associer aux réclamations de MM. les Industriels de Bradford, attendu qu'il est avéré que les déclarations de certains importateurs de produits anglais sont complètement inexactes, surtout en ce qui concerne les fils de Mohair et les tissus et que, pour ce motif, la chambre de Commerce de Roubaix insiste de toutes ses forces près de l'Assemblée nationale pour obtenir, non-seulement la suppression des articles 9 et 10 du traité de 1872, mais encore le rejet de ce traité tout entier.

Il est ensuite donné communication d'une dépêche adressée par M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce à M. le Préfet du Nord, au sujet de l'addition proposée aux attributions du bu-

reau de conditionnement. Il autorise à faire officieusement, lorsque les parties seront d'accord, des vérifications nécessaires pour constater l'introduction des substances étrangères qui se trouvent dans la laine.

Avis demandé par M. le Préfet sur une proposition de l'administration municipale tendant à introduire de nouvelles catégories de professions dans la composition du Conseil des Prud'hommes et à augmenter le nombre des membres de ce Tribunal. Cette question sera examinée.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture d'une lettre de M. le ministre du Commerce dont voici la teneur:

Versailles, le 7 juin 1873.

A Monsieur le Président de la Chambre de Commerce de Roubaix,

Un décret du 5 juin, rendu sur ma proposition, a réorganisé le Conseil supérieur du Commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie, et l'a divisé en trois sections.

J'ai l'honneur de vous annoncer qu'un autre décret, en date du même jour, vous a appelé à faire partie de la section de l'Industrie.

Je vous remercie, à l'avance, du concours que vous voudrez bien prêter à mon département.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce

DE LA BOULLERIE.

Par une seconde dépêche, M. le ministre informe M. le Président de la Chambre que la première réunion du Conseil supérieur aura lieu au ministère le 12 courant.

M. Delfosse rend compte des trois propositions faites au conseil:



Dans une ville comme la nôtre, où il reste tant à faire pour assurer la régularité des rues, on ne saurait se montrer trop strict dans l'application des règlements de voirie.

Si, comme on me l'assure, M. le Directeur des travaux municipaux avait déjà donné son autorisation, il voudrait bien comprendre qu'il est de toute nécessité de la retirer. Il y a des abus que ne doit pas tolérer un aussi ardent défenseur du principe de l'égalité.

Agréez, etc. Un abonné.

C'est à partir de demain jeudi, que recommenceront les concerts hebdomadaires donnés sur la Grande-Place par nos musiques instrumentales.

Voici les morceaux qui seront exécutés demain par la Grande-Harmonie.

- 1^o Allégo militaire XXX
2^o Ouverture du Val d'Andorre HALÉTY.
3^o Les Roses, (Valse) O. MÉTRA.
4^o Quolibet (Fantaisie) RITHMYER XXX.
5^o Polka XXX.
6^o Schottisch XXX.

Dimanche prochain 22 juin, un concours de pigeons sur Orléans aura lieu. Les amateurs qui voudraient y prendre part sont informés que vendredi prochain, de midi à 5 heures, les pigeons recevront les empreintes nécessaires au siège de la Fédération des Amis-Réunis, estaminet de l'Etoile, rue du Collège, et au siège de la Fédération Lilloise, rue Notre-Dame, 197, à Wazemmes.

La mise à prix est fixée à 3 fr. 50 par pigeon, dont 50 centimes sont retenus pour tous frais.

Le même jour, à Orléans, un concours est organisé par la société les Vainqueurs, de Watrelas.

Plusieurs autres concours sont en voie d'organisation; nous citerons entre autres ceux offerts par les sociétés L'Union et la Péristérophile, de Courtray, aux amateurs français et étrangers. Ces concours auront lieu dans l'ordre suivant:

- 30 juin, à Moulins (Allier.)
3 août, à Creil.
10 août, à Paris.
D'autres concours sont organisés par des sociétés Roubaisiennes.
Le 6 juillet, à Poitiers (L'Union de Roubaix).

Une bonne action à faire. Il existe au n^o 7 de la cour de la Citadelle, une famille très recommandable, plongée dans la plus extrême misère. Le père, malade, ne peut travailler depuis un an et demi; il y a quatre enfants dont deux jumeaux, nés hier.

On nous prie de recommander cette famille, dont le dénuement est complet, à la charité de nos lecteurs.

Dimanche soir, un habitant de Roubaix se trouvant à Lille manqua le dernier train, et on comprend qu'il en témoigna tout haut son désappointement. Aussitôt un individu, là présent, s'approcha du voyageur:

— Comme c'est agréable, n'est-ce pas, lui dit-il, d'être forcé de rester ici. Comme vous, je viens de manquer le train de Roubaix et je ne sais vraiment que faire. Bah! ajoutez-il bientôt faisons nous une mauvaise fortune bon cœur. Allons nous consoler à l'estaminet, et puis nous verrons.

On alla à l'estaminet, et on se consola si bien en vidant la bouteille, qu'à mille Roubaisiens attardé était complètement ivre et que son prétendu compatriote put impunément profiter de sa position pour lui extorquer sa montre valant 250 francs, et son porte-monnaie en contenant 180, puis il le conduisit à la Marnite, rue de Ban-de-Wedde, où l'un et l'autre passèrent la nuit.

Le lendemain matin le voleur avait disparu et le volé n'eut que la consolation de porter sa plainte à la police. Celle-ci en prit bonne note et ce matin, mardi, les agents de la sûreté, de service à la gare virent descendre du train de Belgique l'individu qui leur avait été signalé, J. Minaert, repris de justice, qui était allé vendre la montre en Belgique et dépenser la majeure partie de l'argent volé. (Mémorial)

Hier dans la journée, un ouvrier monteur, le nommé Séraphin Halfmartin, employé chez M. Delattre père et fils, s'est rendu à l'hôpital à la suite d'un cruel accident. En sciant une planche, il a eu la main gauche atteinte par une sciencmécanique et mutilée. L'amputation de trois doigts a dû être pratiquée.

Un militaire a été arrêté hier à Roubaix pour vagabondage et désertion à l'intérieur. C'est le nommé Louis Touquet, soldat au 27^e d'artillerie.

Un tisserand, demeurant à Roubaix, le nommé Charles Vansteenkiste, a été conduit hier au dépôt de sûreté, pour avoir, étant ivre, outragé les agents qui le conduisaient au poste.

Une fille, Adèle Legroux, âgée de 18 ans, fraudeuse, demeurant rue de Mouvaux, inculpée de coups et blessures volontaires, a été mise en lieu sûr, en

mémotemps qu'un sieur Léopold Christian, ouvrier maréchal, domicilié rue Pellart, prévenu d'escroquerie.

La police recherche le nommé Pierre Roeken, âgé de 27 ans, tisserand, demeurant rue de la Chapelle-Carette, reconnu coupable d'un vol d'effets d'habillements.

Dans la nuit du 16 au 17 juin, des voleurs ont enlevé une meule de foin dans la propriété de M. Degoy au Moulin-Fagot. Certains indices feront découvrir les auteurs de ce vol.

Un cabaretier de la rue de Monin à Tourcoing, M. Desmont, a trouvé, il y a quelques semaines, une somme d'argent, qu'il tient à la disposition de qui de droit.

Hier, la gendarmerie belge a remis aux mains de l'autorité française à Tourcoing, un ex-instituteur de Maisons (Calvados), dont l'extradition avait été réclamée.

Il est accusé d'attentat à la pudeur.

Le rôle de l'audience de simple police de Tourcoing, pour demain, porte 39 affaires sur lesquelles le tiers a pour objet l'ivresse manifeste.

querelle avec des émarades.
Malgré plusieurs traces de coups sur la tête on ne peut affirmer qu'il y a eu crime.
L'enquête est ouverte.

Nous recommandons à l'attention de nos lectrices un intéressant ouvrage qui vient de paraître: Conférences aux Dames de Lyon, par Mgr Mermillod. — 2 volumes, 5 fr.
Librairie Alfred Reboux, rue Nain, 1.

Etat-civil de Roubaix.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 15 JUIN.

— Emile Declercq, 21 ans, tailleur d'habits, et Justine Deman, 21 ans, couturière. — Henri Ginterdaele, 34 ans, peintre, et Marie Dequaer, 25 ans, soigneuse. — Hippolyte De Langhe, 23 ans, maçon, et Léonie Truyen, 22 ans, repasseuse. — J.-B. Truckens, 22 ans, menuisier, et Jeanne Desutter, 21 ans, tisserande. — Henri Ryckaert, 29 ans, laveur de laines, et Jeanne Vaeleyn, 22 ans, soigneuse. — Hippolyte Clinckemael, 31 ans, cordonnier, et Félicie Delemasure, 25 ans, journalière. — Pierre Losce, 24 ans, jardinier, et Jeanne Heerjoubt, 44 ans, ménagère. — Aloise Deprez, 30 ans, salinier, et Eugénie Fiamant, 25 ans, blanchisseuse. — Jules Liagre, 21 ans, tisserand, et Adèle Crépelle, 24 ans, bobineuse. — Emile Pecqueur, 31 ans, ourdisseur, et Sylvie Bétry, 30 ans, journalière. — Léodold Dewerpe, 28 ans, menuisier, et Anne Bernard, 40 ans, propriétaire. — Emile Delplanque, 39 ans, marchand de déchets, et Marie Tiberghien, 15 ans, journalière. — Joseph Cuyte, 33 ans, terrassier, et Adolphe Stecy, 30 ans, journalière. — Georges Adam, 35 ans, poêlier, et Prudence De Bruycker, 21 ans, fileuse. — Edmond Lefebvre, 23 ans, négociant, et Julie Dupied, 21 ans, sans profession. — Valentin Roussel, 30 ans, employé de commerce, et Hyacinthe Lerouge, 28 ans, journalière. — Louis Farvaer, 41 ans, ourdisseur, et Sophie Lambrecq, 41 ans, sans profession. — Théodore Busschaert, 23 ans, tisserand, et Marie Gillemann, 22 ans, tisserande.

MARIAGES DU 16 JUIN. — Pierre Colpaert, 22 ans, fleur, et Nathalie Desauw, 23 ans, peigneuse. — Bélisaire Pouplier, 46 ans, contre-maitre, et Juliette Vandebouque, 40 ans, épicière. — Louis Dutilleul, 25 ans, poignonneur, et Fideline Niculat, 20 ans, dévideuse. — Silvain Demeestere, 27 ans, maréchal-ferrant, et Jeanne Van Goethem, 24 ans, lessiveuse. — Emile De Bruyckère, 28 ans, tisserand, et Ida Moerman, 20 ans, dévideuse. — Edmond Petit, 28 ans, tailleur d'habits, et Regina Lecomte, 27 ans, sans profession. — Armand Gooris, 24 ans, tisserand, et Eudoxie Hibon, 22 ans, rattachée. — Théodore Moulart, 29 ans, tisserand, et Clémence Delannoy, 27 ans, tisserande. — Henri Dezitter, 29 ans, domestique, et Joséphine Heris, 23 ans, repasseuse.

NAISSANCES DU 15 JUIN. — Marie Vandeputte, rue du Gros-Saule. — Héloïse Sjongers, rue de Soubise. — Fideline Vanvrehetvels, rue St-Antoine. — Jules Costier, rue Pellart. — Eloi Roty, rue du Bassin. — Hélène Ranson, rue Sainte-Elisabeth.

16 JUIN. — Clémence Dumortier, rue Pierre de Roubaix. — Marie Hovelague, rue de la Guinguette. — Séraphin Billiau, rue de Lannoy. — Georges Cornilles, rue de Lannoy. — Céline Roger, rue de la Perche. — Oscar Cardon, rue des Anges. — Léonie Gadenne, rue Decresse. — Désiré Glorieux, rue des Sept ponts. — Edmond Vanneeste, rue des Fosés. — Louis Wastrat, rue du Curé. — Auguste Wastrat, rue du Curé. — Joséphine Frenoy, rue Saint Laurent. — Zélie Huys, rue de la Guinguette.

17 JUIN. — Jean Delneufcourt, rue de la Perche. — Alphonsine Simons, rue de l'Alma. — Louis Hennion, rue de Lille. — Célestin Dufermont, rue de Lannoy. — Alexandre Gillis, rue de Flandre.

DÉCÈS DU 15 JUIN. — Alfred Prouvost, 15 ans, tisserand, au Cul de four. — Julien Paris, 69 ans, journalier, à l'Hospice. — Delbecq, présenté sans vie, au Pile. — Argentine Debail, 42 ans, couturière, à l'hôpital. — Désiré Pynson, 37 ans, ménagère, à l'hôpital. — Cicéacle Dupont, 34 ans, à l'hôpital.